

Après Favrod, Planque?

Vous avez aimé la collection C.-H. Favrod, vous adorerez la collection J. Planque! Psychologues et comportementalistes s'entendent à décrire la perversité des relations qui unissent manipulateurs et manipulés. En bref, le premier s'y entend pour obtenir du second certains avantages - sans jamais lâcher la contrepartie promise. On admettra que tous deux vivent dans une dépendance perverse.

C'est le type de relation qu'ont entretenu pendant dix ans l'Etat de Vaud et le collectionneur Charles-Henri Favrod. Auréolé de son prestige de journaliste courageux, il formulait son exigence simplement: si le canton se montre assez généreux et satisfait mes exigences de créer et d'entretenir un «Musée pour la photographie», je lui offrirai ma collection de photographies. De mauvaise grâce, comme souvent chez les Vaudois, l'Etat s'est exécuté. Exit les estampes, vive la photographie! Pendant dix ans, le couple maudit a prospéré dans ses non-dits. Le contribuable s'est fendu de près de cinquante millions (hors investissements immobiliers) «pour la photographie» et dans l'espoir d'acquérir une très prestigieuse collection. On comprend sa patience, mais on déplore sa complaisance.

Comme ni l'amour, ni la générosité ne commandent des rela-



L'INVITÉ
PIERRE FREY
HISTORIEN
DE L'ART

«M. Cevey, président de la Fondation Planque, tient un discours en tous points analogue à celui de C.-H. Favrod, jadis»

tions de cette nature, que de part et d'autre on avait fait grand étalage de mesquinerie et que le collectionneur Favrod devait se retirer pour raison d'âge, restait à savoir quel casus belli permettrait de rendre ouvertement conflictuel ce qui n'était jusqu'alors que calcul et détestation.

Ce fut la succession. Comme beaucoup de créateurs qui ont fait de leur œuvre un moteur de leur existence, le collectionneur ne pouvait se résoudre à perdre la maîtrise de sa chose et prétendit imposer son successeur. Cette exigence offensant trop durement les règles du service public, elle échoua... Le tour était joué, le manipulé ayant fourni à son manipulateur la preuve de sa mauvaise volonté!

Un épisode délictueux survient à point nommé: un collaborateur puise dans la caisse, distraie la galerie, l'amnésie peut opérer.

C.-H. Favrod poursuit ailleurs sa carrière, une collection du plus haut intérêt international est à jamais perdue pour la place culturelle lémanique. Dommage: à vouloir un musée prestigieux au bord du lac, celui de l'Elysée faisait merveilleusement l'affaire. Les collections promises étaient, elles, des valeurs sûres et leur prestige international n'était mis en doute par personne.

Il est important de se souvenir de cet épisode de la gestion des musées cantonaux vaudois, quand ses responsables s'adressent au contribuable en lui disant: «vous reprendrez bien un peu de la même chose». M. Cevey, président de la Fondation Jean Planque, tient en effet un discours en tous points analogue à celui de C.-H. Favrod, jadis. En échange de la faveur d'héberger la collection Planque, il fixe au canton des exigences, sans quoi la collection ira ailleurs. La naïveté et le provincialisme désespéré de nos autorités les poussent à se prêter à des manœuvres pathétiques! Une anamnèse collective permettrait d'éviter que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Il n'est jamais trop tard.

Un nouveau musée, passionnément!

Il est des sujets qui déchaînent systématiquement les passions. Ainsi en va-t-il des grands projets architecturaux: ils suscitent immanquablement des débats homériques, sont contraints de suivre un chemin jalonné d'épreuves, pour enfin contribuer au rayonnement d'une région et symboliser son identité.

Aujourd'hui célèbre, souvenons-nous que le Kultur und Kongresszentrum de Lucerne (KKL) a manqué par deux fois d'être enterré par des scrutins populaires et son architecte, Jean Nouvel, a dû revoir sa copie...

Le nouveau Musée cantonal des beaux-arts (nMBA) à Bellevue suscite des débats nourris et c'est tant mieux. Cela témoigne de l'intérêt manifeste que les Vaudoises et les Vaudois portent à ce magnifique et audacieux projet.

Mais de grâce, gardons-nous des polémiques stériles et des procès d'intention.

D'aucuns prétendent que le seul motif qui fonde le projet de Bellerive est la perspective d'y accueillir la Collection Planque. En sus d'emprunter les chemins douteux, voire nauséabonds, des sous-entendus à tiroir, et au prix d'une distorsion des faits frisant la diffamation, cette allégation confine au ridicule. Alors même que la question des relations entre l'Etat et le secteur privé est légitime, lorsqu'elle n'est pas transformée en procès d'intention.



L'INVITÉE
ANNE-CATHERINE
LYON
CONSEILLÈRE
D'ÉTAT

«Le nouveau musée suscite des débats nourris et c'est tant mieux. Cela témoigne de l'intérêt que Vaudois et Vaudoises portent à ce magnifique et audacieux projet»

Rappelons tout d'abord que ce sont les problématiques liées à la conservation et la valorisation des œuvres constitutives du patrimoine culturel vaudois qui ont conduit le Conseil d'Etat, en 1991, à décider le transfert du Musée des beaux-arts hors du Palais de Rumine. En effet, l'espace actuel est si exigu que seul 5% de la collection publique peut y être exposée.

Soulignons également que le Musée, dans ses nouveaux espaces, demeurera un musée de service public. C'est dire que l'Etat, qui s'engagera pour la moitié du financement, restera propriétaire du bâtiment et de l'ensemble des collections cantonales; il assurera en outre le financement de l'ex-

ploitation courante de l'institution et gardera la maîtrise de sa gouvernance. Le statut juridique du nMBA, vraisemblablement une Fondation de droit public, garantira à la fois le lien fort existant entre l'Etat et l'institution, tout en permettant d'obtenir des financements privés qu'une structure purement étatique ne peut solliciter.

Les collectionneurs privés qui soutiennent le projet ont choisi le nMBA comme le récipiendaire des œuvres qu'ils détiennent. Ces dernières, patiemment et amoureusement rassemblées, viendront, telles les pièces d'un puzzle, compléter et valoriser les collections existantes. Le patrimoine vaudois sera enfin accessible à la population.

A la fin de l'été, le Grand Conseil aura tout loisir de conduire un débat approfondi sur le sujet. Nul doute qu'il saura accorder au Musée des beaux-arts les conditions nécessaires lui permettant de remplir ses missions.

Le projet, par le renouveau qu'il apporte, débouchera sur un Musée à la fois vivant, respectueux de l'éthique, accessible au plus grand nombre et exigeant pour ses collections, convivial et rigoureux dans sa gestion. Un musée qui aimera les gens et que les gens aimeront.

N.d.l.r.: avec l'accord de M. Frey, Mme Lyon a eu connaissance de son texte ci-contre.